

1.

Débitrice: **JICE OPTICIEN SA**, Grand-Rue 27, 1095 Lutry, 1095 **Lutry**
2.

Remarques: Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 20 janvier 2005 à 14:00 heures, à Vevey, Rue du Musée 6, 3ème étage, sur la requête de l'homologation du concordat déposée par JICE OPTICIEN SA, Grand-Rue 27, 1095 Lutry, représentée par l'agent d'affaires breveté Pascal Stouder, à Lausanne. Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience.

Tribunal d'arr. de l'Est vaudois
1800 Vevey

(00093537)